



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20181203-CONS-AG-18-194
-DE
Date de réception préfecture : 06/12/2018

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 3 décembre 2018

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Décision modificative N°1 - Budget Primitif 2018 - Budget Principal

L'an Deux Mille dix-huit, le 3 décembre à 9h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 27 novembre 2018.

PRESENTS :

Guy ARMANET, Valérie BIANCHI, Henri POYET, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Jean BIAGGINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Michel ROSSI, Linda PIPERI, François-Xavier RIOLACCI, Ivana POLISINI, Marie-Thérèse LORENZI, François TATTI, Julien MORGANTI, Françoise VESPERINI, Jean-Louis MILANI, Jean-Joseph MASSONI, Emmanuelle de GENTILI, Philippe PERETTI, Serena BATTESTINI, Jean-Jacques PADOVANI, Etienne PERFETTI, Pierre SAVELLI

POUVOIRS :

Marie-Dominique CARRIER	à	Jean-Louis MILANI
Michel SIMONPIETRI	à	Jean BIAGGINI
Céline PIACENTINI	à	Marie-Dominique GIAMARCHI
Angèle BRUNINI	à	Ivana POLISINI
Pierre-Noël LUIGGI	à	Jean-Joseph MASSONI
Mattea LACAVE	à	Linda PIPERI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Jean-Noël VALERY	à	Michel ROSSI
Louis POZZO DI BORGIO	à	Marie-Christine BERTOLUCCI

QUORUM : 21

ABSENTS :

Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Marie-Paule HOUEMER, Lucien NATALI, Dominique ROSSI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Michel SAVELLI, Jean ZUCCARELLI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative N°1 - Budget Primitif 2018 - Budget Principal

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du préfet de la Haute-Corse n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en communauté d'agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la nécessité de réajuster les crédits votés au budget primitif 2018, par une décision modificative N°1 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé et après en avoir délibéré ;

ADOPTE
(A la majorité)
(Abstention : Messieurs Riolacci et Zuccarelli)

La décision modificative N°1 au budget Principal qui s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	compte	Libellé	Montant
012	Charges de personnel et frais assimilés		443 000,00
	64131	Rémunération principale	263 000,00
	6451	Cotisations à l'Urssaf	95 000,00
	64318	Autres indemnités	85 000,00
014	Atténuations de produits		- 185 000,00
	739211	Attributions de compensation	- 211 000,00
	7398	Reversement, Restitution et Prélèvement divers	26 000,00
65	Autres charges de gestion courante		542 000,00
	657363	Subvention d'équilibre budget annexe GEMAPI	287 000,00
	657364	Subvention d'équilibre budget annexe Transports	200 000,00
	6574	Subvention Fonct.Associations Personnes Privées	55 000,00
68	Dotations provisions semi budgétaires		- 800 000,00
	6815	Dot. Provision pour Risq Fonct courant	- 465 000,00
	6865	Dot.Provision Pour Risq et Charges Financières	- 335 000,00
TOTAL			0,00

OBJET : Décision modificative N°1 - Budget Primitif 2018 - Budget Principal

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	compte	Libellé	Montant
26		Participations et Créances rattachées	- 600 000,00
	261	Titres de participation	- 600 000,00
27		Autres immobilisations Financières	1 200 000,00
	276358	Autres créances immobilisées	1 200 000,00
22		Dépenses imprévues	- 600 000,00
TOTAL			0,00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'François TATTI'.

François TATTI

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **06 DEC. 2018**
et publication ou notification
du **06 DEC. 2018**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora **MONHRAOUI**